

Esther Waeber-Kalbermatten, Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales
et de la culture (DSSC)

PSVR Congrès extraordinaire
«Plan d'action pour un Valais solidaire»

Salle de gymnastique, Miège, Samedi le 21 avril 2018
14h30-17h00

Monsieur Jean Zermatten

Chers (-ères) camarades,

Chers (-ères) invité(e)s

Le Gouvernement valaisan n'est en fonction dans sa nouvelle composition que depuis une année ou presque. Je me réjouis cependant de pouvoir tirer un premier bilan positif de notre activité.

Dans mon département, des projets importants ont déjà pu être réalisés. Je voudrais évoquer avec vous trois exemples réjouissants.

Tout d'abord, la création de l'Ombudsman pour les domaines de la santé et des institutions sociales. Cet organe est chargé de collecter les plaintes et les signalements des patients et des employés qui

concernent les institutions sanitaires et sociales de notre canton.

Autre exemple réjouissant, il s'agit du projet pilote ISA lancé par mon département et réalisé avec l'appui de l'OSEO, de la ville et du CMS de Sion et de la HES-SO Valais Wallis. Cette nouvelle mesure d'insertion s'adresse à des bénéficiaires de l'aide sociale en rupture avec la société et pour qui il faut d'abord recréer du lien social, notamment par des activités de créations artistiques.

L'année dernière, l'Office cantonal de l'égalité et de la famille a rejoint mon département. Avec son aide, j'ai pu convaincre le Conseil d'Etat de signer la Charte d'égalité salariale. Cette semaine, nous avons défini la stratégie de sa mise en œuvre. Faisant partie des plus grands employeurs du canton, nous avons considéré que l'Etat devait aussi montrer l'exemple. Mais cela signifie également que désormais, les entreprises qui soumissionnent à un marché public devront démontrer que leur politique salariale répond aux critères d'égalité. Voici pour les trois exemples réjouissants.

Un autre élément qui doit selon moi être particulièrement souligné, c'est l'adoption du

programme gouvernemental. C'est la 1^{ère} fois qu'un tel programme a pu être défini dans notre canton.

Des projets essentiels de politique sociale et sanitaire en font partie. Ils s'intègrent dans les visions «*Préserver la cohésion sociale et le bien-être de la population*» d'une part et, d'autre part «*Anticiper les changements démographiques*».

Dans mon domaine de compétence, j'ai déjà pu initier quelques projets de ce programme, comme la création, avec mes collègues Maillard et Poggia, d'une association intercantonale appelée *cara*. Elle a pour objectif de mettre en place le dossier électronique du patient (DEP) à l'échelle romande. J'ai également lancé une vaste étude scientifique sur le thème de la politique familiale en Valais.

Les conquêtes sociales constituent des changements souvent importants par rapport à la situation existante. Pour qu'elles soient acceptées, cela nécessite l'engagement d'un grand nombre de personnes et la conjonction de forces très diverses. Ainsi, pour pouvoir réaliser tout ce que je viens de vous présenter, votre soutien m'est indispensable. Dans ce sens, je tiens à vous remercier toutes et tous chaleureusement pour vos efforts.

Ces remerciements s'adressent non seulement à vous toutes et tous camarades, mais aussi aux structures du parti et aux élus communaux, cantonaux et fédéraux.